



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultats de concours

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-138747>

Département(s) de publication : **06**

Annonce n° **25-138747**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : CG des Alpes-Maritimes - Direction de la Construction et du Patrimoine (06)

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : 2024M0259 - Mission de maîtrise d'œuvre pour la construction de salles d'enseignement et d'un gymnase pour le Collège Giono à Nice

Description : 2024M0259 - Mission de maîtrise d'oeuvre pour la construction de salles d'enseignement et d'un gymnase pour le Collège Giono à Nice

Identifiant de la procédure : ea08397a-7b86-48a9-a5da-a04afb316738

Type de procédure : Restreinte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 71000000 Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Collège Jean Giono

Ville : NICE

Code postal : 06300

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

Informations complémentaires : Les groupements non lauréats ayant remis un dossier complet conformément au règlement du concours, percevront une indemnité de 42.000 euros HT chacun. L'indemnité de l'attributaire du marché constituera une avance sur ses honoraires. Le concours sera suivi d'une procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence préalables en vue d'attribuer le marché public de maîtrise d'oeuvre au lauréat ou à l'un des lauréats du concours. En application de l'article 2 du règlement du concours et en application de l'article R2122-6 du code de la commande publique, le concours sera suivi d'une procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence préalable en vue d'attribuer le marché public au lauréat sélectionné du concours

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : 2024M0259 - Mission de maîtrise d'œuvre pour la construction de salles d'enseignement et d'un gymnase pour le Collège Giono à Nice

Description : 2024M0259 - Mission de maîtrise d'œuvre pour la construction de salles d'enseignement et d'un gymnase pour le Collège Giono à Nice

Identifiant interne : Lot unique

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71000000 Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Collège Jean Giono

Ville : NICE

Code postal : 06300

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Informations complémentaires : Nombre minimal de candidats admis en phase offre : 3 / Nombre maximal de candidats admis en phase offre : 5. Le concours sera suivi d'une procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence préalables en vue d'attribuer le marché public de maîtrise d'œuvre au lauréat du concours. Le marché est couvert par l'AMP. Par dérogation à l'article 15 du CCAG de maîtrise d'œuvre, les prestations seront exécutées à compter de la date fixée par la décision de démarrage des prestations et s'achèveront au plus tardif des événements suivants : - la levée totale des réserves des marchés de travaux, - la fin de la garantie de parfait achèvement (prolongation comprise

le cas échéant), - la fin et le règlement définitif des litiges et mémoires de réclamation. A titre indicatif, le délai prévisionnel de la mission de maîtrise d'œuvre est de 54 mois environ à compter de la date fixée par la décision de démarrage des prestations. Le délai d'exécution est de 48 mois pour la tranche optionnelle 1 et 30 mois pour la tranche optionnelle 2, à compter de la date fixée par la décision de démarrage des prestations de ladite tranche, valant décision d'affermissement de celle-ci. Le délai d'affermissement est de 12 mois pour la tranche optionnelle 1 et de 24 mois pour la tranche optionnelle 2, à compter de la date de démarrage de la tranche ferme. Les délais ci-avant sont donnés à titre purement indicatif, le Pouvoir Adjudicateur se réservant la possibilité de modifier le calendrier ci-dessus. Le cas échéant, il en informera les candidats dans les meilleurs délais

5.1.7 Marché public stratégique

Critères marchés publics écologiques : Pas de critères applicables aux marchés publics écologiques

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Critères objectifs de limitation du nombre de candidats admis à concourir : - qualification et qualité du candidat ou de l'équipe candidate - qualité des références fournies.

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Les critères d'évaluation des projets sont définis et hiérarchisés comme suit : - Critère n°01 - Qualité de la réponse au programme : insertion dans le site, qualité du parti architectural, qualité environnementale, qualité d'usage et de fonctionnement, qualité et faisabilité techniques, conformité au programme des surfaces, conformité aux règles d'urbanisme, prise en compte de l'exploitation et de la maintenance dans une approche de construction durable. - Critère n°02 - Compatibilité du projet avec l'enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux (et coûts ultérieurs d'exploitation et de maintenance), et cohérence du prix des travaux avec les prestations proposées.

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Recours pour excès de pouvoir : 2 mois à compter de la publication ou notification de la décision attaquée et jusqu'à la signature du contrat - référé pré contractuel : possible jusqu'à la signature du marché - référé contractuel : en application de l'art R551-7 du code de justice administrative - recours de plein contentieux : 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées.

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NICE (TA)

Organisation qui signe le marché : CG des Alpes-Maritimes - Direction de la Construction et du Patrimoine (06)

Section 6 - Résultats

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : DIMITRI ROUSSEL ENTREPRISE ARCHITECTURE METROPOLE (DREAM)

Offre :

Identifiant de l'offre : DIMITRI ROUSSEL ENTREPRISE ARCHITECTURE METROPOLE (DREAM)

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

Informations relatives au marché :

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 13/11/2025

Organisation qui signe le marché : CG des Alpes-Maritimes - Direction de la Construction et du Patrimoine (06)

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 4

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : CG des Alpes-Maritimes - Direction de la Construction et du Patrimoine (06)

Numéro d'enregistrement : 22060001900016

Adresse postale : Département des Alpes-Maritimes - Centre administratif départemental (CADAM)

Ville : Nice

Code postal : 06201

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

Adresse électronique : marches@departement06.fr

Téléphone : +33 497186000

Adresse internet : <https://www.marches-securises.fr>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <https://marches-securises.fr/>

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0003

Nom officiel : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NICE (TA)

Numéro d'enregistrement : 17060005000026

Adresse postale : 18 avenue des Fleurs CS 61039

Ville : Nice Cedex 1

Code postal : 06050

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

Point de contact : Tribunal administratif de Nice

Adresse électronique : greffe.ta-nice@juradm.fr

Téléphone : +33 334899786

Adresse internet : <http://nice.tribunal-administratif.fr/>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0004

Nom officiel : DIMITRI ROUSSEL ENTREPRISE ARCHITECTURE METROPOLE (DREAM)

Numéro d'enregistrement : 83496044500031

Adresse postale : 9 PASSAGE DU CHEVAL BLANC

Ville : PARIS

Code postal : 75011

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : CONTACT@DREAM.ARCHI

Téléphone : +33 014343100

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : ad48be9b-c484-46b8-9697-113fbb8b4460 - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis de résultats de concours

Date d'envoi de l'avis : 17/12/2025 à 09:53

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 17/12/2025